



Remboursement de dépôt de garantie

Par **unijel**, le **03/11/2009** à **11:40**

Bonjour à tous,rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider.rnPour payer la caution de mon logement, j'ai fait appel à Astria pour un prêt loca-pass. J'ai remboursé ma dette depuis longtemps. J'ai aujourd'hui quitté mon logement et après les 2 mois d'attente règlementaires, mon syndic a remboursé le dépôt de garantie directement à Astria. rnJe n'ai donc toujours pas touché un centime. Après un appel à Astria, ils me donnent encore 1 mois de délai avant de m'envoyer un chèque ce qui fait 3 mois d'attente pour le remboursement de ma caution. rnEst-ce normal? rnPuis-je exiger un remboursement plus rapide?rnJe compte vraiment sur cet argent qui me serait très utile en ce moment.rnMerci d'avance de l'attention que vous allez porter à la lecture de ce post et de votre réponse.rnCordialement.

Par **jeetendra**, le **03/11/2009** à **12:14**

[fluo]ADIL du Loiret[/fluo]rn02 38 62 47 07rn1 rue de l'Universitérn45000 OrléansrnrnBonjour, contactez l'Association ADIL d'Orléans, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires, ils vous renseigneront efficacement, bonne journée à vous.

Par **unijel**, le **03/11/2009** à **13:02**

merci beaucoup de votre rapidité et votre efficacité